

POLITIQUE DE VOTE MAJORITAIRE

Conformément aux dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et de ses règlements, les formulaires de procuration aux fins du vote à une assemblée des actionnaires où des administrateurs doivent être élus au conseil d'administration de Transat A.T. inc. (la « Société ») permettront aux actionnaires, à l'égard de chacun des candidats individuellement, de voter « pour » ou « contre » chaque candidat. À l'assemblée, le président demandera un scrutin secret et les scrutateurs compileront, pour chaque candidat, le nombre de votes « pour » et « contre » son élection. Avant de recevoir le rapport des scrutateurs relativement au scrutin, le président du conseil pourra annoncer le résultat du vote selon le nombre de procurations reçues par la Société. Le rapport final des scrutateurs relativement au scrutin sera déposé sur SEDAR après l'assemblée.

Un candidat au poste d'administrateur qui reçoit un plus grand nombre de votes « contre » que de votes « pour » ne sera pas élu en tant qu'administrateur. Nonobstant ce qui précède, l'administrateur en exercice qui était un candidat et qui n'a pas été élu lors de l'élection peut demeurer en fonction jusqu'au premier en date des jours suivants : i) le 90^e jour suivant la date de l'élection; et ii) le jour de la nomination ou de l'élection de son remplaçant. De plus, le conseil peut nommer l'administrateur en exercice qui était un candidat et qui n'a pas été élu lors de l'élection afin de s'assurer que le conseil est composé du nombre requis de i) résidents canadiens; et ii) d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Société.

La présente s'applique à l'occasion d'une élection sans opposition des administrateurs (soit une élection à laquelle il n'y a qu'un seul candidat par poste d'administrateur à combler).

Un résumé de la présente politique figurera dans chaque circulaire de sollicitation de procurations se rapportant à l'élection des administrateurs de la Société.

Adoptée par le conseil d'administration le : 13 janvier 2010

Ratifiée par les actionnaires le : 11 mars 2010

Dernières modifications en date du : 14 décembre 2022